



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Informations sur le produit.	21128206
Nom:	Canadian Ultima Hybrid Blue 1282
Utilisation recommandée.	Paints
Utilisations déconseillées.	Read label instructions and SDS
Fournisseur.	Kop-Coat, Inc. / Kop-Coat Marine Group 36 Pine Street Rockaway, NJ 07866 1-800-221-4466
Numéro d'appel d'urgence.	Chemtrec: +1-800-424-9300 USA Chemtrec: +1 703-527-3887 ex-USA 24 heures / jour, 7 jours / semaine

## 2. Identification des dangers

**Classification en conformité avec la SIMDUT 2015 basé sur loi sur les produits dangereux (LPD).**  
Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les critères de classification du SGH,

### GHS Pictograms



### Mention d'avertissement

Danger

### Toxicité Aiguë Inconnue

58.6% du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

### MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide et vapeurs inflammables.

Nocif en cas d'ingestion.

Toxique par inhalation.

Susceptible de provoquer le cancer.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

### Conseils de Prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage/...] antidéflagrant.

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Conseils de Prudence - Réponse**

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../ en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Rincer la bouche.

En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction.

**Conseils de Prudence - Stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

**Conseils de Prudence - Disposition**

Éliminer le contenu/récipient dans ...

**Information additionnelle**

Pas d'information

**3. Information sur les composants**

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>HMIRA</u>
Oxyde cuivreux	1317-39-1	30-60	
Zinc (oxyde de)	1314-13-2	3-7	
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	3-7	
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	1-5	
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	1-5	
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	1-5	
Propanol, oxybis-, dibenzoate	27138-31-4	1-5	
Oxyde de Cuivre (CuO)	1317-38-0	0.5-1.5	
Cuivre	7440-50-8	0.1-1.0	
Naphtalène fondu	91-20-3	0.1-1.0	
Xylènes	1330-20-7	0.1-1.0	
Teflon	9002-84-0	0.1-1.0	
Éthylbenzène	100-41-4	0.1-1.0	

**4. Premiers secours****Description des premiers secours.****Conseils généraux.**

Transporter la victime dans une zone sûre et isolée. Consulter immédiatement un médecin. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

**Inhalation.**

Amener la victime à l'air libre. 4.400023 <undefined> Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

**Contact avec la peau.**

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

**Contact oculaire.**

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

**Ingestion.**

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

**Symptômes.**

Voir la section 2 Éléments et / ou de l'article 11 étiquettes, les effets toxicologiques.

**Notes au médecin.**

Traiter les symptômes. De plus petites quantités atteignant les poumons par avalement ou par vomissement peuvent provoquer un oedème du poumon ou une pneumonie.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction.****Moyens d'extinction appropriés.**

Utilisation:.. Poudre sèche. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). L'eau peut être utilisée pour refroidir et prévenir la rupture des récipients qui sont exposés à la chaleur d'un incendie.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité.**

L'eau peut ne pas convenir pour éteindre les incendies.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.**

Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à des zones éloignées du site de travail avant de s'enflammer ou de provoquer un retour de flamme vers leur source. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques. La plupart des vapeurs sont plus denses que l'air. Les vapeurs se répandent sur le sol et s'accumulent dans les zones basses ou confinées (égouts, caves, réservoirs). Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Formation possible d'oxydes de carbone, d'oxydes d'azote et de composés organiques dangereux. Les mélanges air/vapeurs peuvent exploser en cas d'inflammation. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement.

**Conseils aux pompiers.**

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.****Précautions individuelles.**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Suspendre tout travail à feux nus, tout mouvement de véhicule et tout fonctionnement d'appareil susceptible de provoquer des étincelles ou des flammes. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8). Décontaminer soigneusement tous les équipements de protection après utilisation. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu.

**Conseil pour les répondants en cas d'urgence.**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement.**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.****Méthodes de confinement.**

Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Mettre les récipients à la terre et les relier par des liaisons équipotentielle lors de tout transfert de matière. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement de protection individuel. Éliminer les sources d'ignition.

**Méthodes de nettoyage.**

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart de la matière déversée. Ventiler la zone. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. 6.600038 <undefined>Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

### **Référence à d'autres sections.**

Voir la section 8 pour plus d'informations.

## **7. Manipulation et stockage**

### **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.**

#### **Conseils relatifs à la manipulation sans danger.**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique ou d'autres sources d'ignition. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Mettre les récipients à la terre et les relier par des liaisons équipotentielle lors de tout transfert de matière.

#### **Mesures d'hygiène.**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité relatives aux produits diagnostics. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

#### **Conditions de conservation.**

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver conformément aux réglementations locales. Protéger contre le gel. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

## **8. Exposure Controls/Personal Protection**

### **Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96**

<b>Nom chimique</b>	<b>ACGIH TLV-TWA</b>	<b>ACGIH-TLV STEL</b>	<b>OSHA PEL-TWA</b>	<b>OSHA PEL-CEILING</b>
Oxyde cuivreux	1 mg/m <sup>3</sup>	N.E.	N.E.	N.E.
Zinc (oxyde de)	2 mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup>	5 mg/m <sup>3</sup>	N.E.
Titane (dioxyde de)	10 mg/m <sup>3</sup>	N.E.	15 mg/m <sup>3</sup>	N.E.
Oxyde de Cuivre (CuO)	1 mg/m <sup>3</sup>	N.E.	N.E.	N.E.
Cuivre	0.2 mg/m <sup>3</sup>	N.E.	0.1 mg/m <sup>3</sup>	N.E.
Naphtalène fondu	10 ppm	N.E.	10 ppm	N.E.
Xylènes	100 ppm	150 ppm	100 ppm	N.E.
Éthylbenzène	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.

TLV = Threshold Limit Value TWA = Time Weighted Average PEL = Permissible Exposure Limit STEL = Short-Term Exposure Limit N.E. = Not Established

#### **Mesures techniques.**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle.

#### **Équipement de protection individuelle.**

##### **Protection des yeux/du visage.**

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Écran facial. Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale.

##### **Protection de la peau et du corps.**

Utilisation:.. Vêtements à manches longues. Chaussures ou bottes de protection. Gants résistants aux solvants. Tablier et bottes résistants aux solvants. Si nécessaire, porter des gants et/ou vêtements imperméables pour prévenir le contact avec le matériel. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Protection respiratoire.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. 8.200060

<undefined>

## 9. Propriétés physiques et chimiques.

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

État physique	Liquide
Aspect	Pas d'information
Couleur	Bleu
Odeur	type hydrocarbure
Seuil de l'odeur	Pas d'information
pH	Pas d'information
Point de fusion/point de congélation., °C (°F)	Pas d'information
Point d'éclair., °C (°F)	25 (77.00)
Point/intervalle d'ébullition., °C (°F)	138 - 3,000 (280.4 - 5432)
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Propriétés explosives.	Pas d'information
Pression de vapeur.	Pas d'information
Densité de vapeur.	Pas d'information
Densité. (g/cm <sup>3</sup> )	2.207
Hydrosolubilité.	Pas d'information
Coefficient de partage.	Pas d'information
Température d'auto-inflammabilité., °C	Pas d'information
Température de décomposition.	Pas d'information
Viscosité, cinématique.	> 22 mm <sup>2</sup> /s

### Autres informations.

Teneur en composés organiques volatils (COV).	440 g/l max (as supplied)
Density, lb/gal	18.376

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité.

Stable dans les conditions normales.

### Stabilité chimique.

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses.

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### Conditions à éviter.

La chaleur ( températures supérieures au point d'éclair ), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique.... Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas congeler.

### Matières incompatibles.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### Produits dangereux résultant de la décomposition.

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Formation possible d'oxydes de carbone, d'oxydes d'azote et de composés organiques dangereux.

## 11. Informations toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques.

**Toxicité aiguë.**

#### Préparation

Pas d'information

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH.

ETAmélange (oral)	968.9 mg/kg
ETAmélange (dermique)	3,363.7 mg/kg
ETAmélange (inhalation - vapeur)	3.68 mg/l

### Informations sur les composants.

No. CAS	Nom chimique	LD50 Oral	LD50 Dermal	LC50 Inhalation
1317-39-1	Oxyde cuivreux	470 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	N.I.
1314-13-2	Zinc (oxyde de)	>5000 mg/kg Rat	N.I.	>5.7 mg/L Rat (Poussières)
64742-94-5	Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	>5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	>.6 mg/L Rat (Vapor)
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	8400 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
13463-67-7	Titane (dioxyde de)	>10000 mg/kg Rat	N.I.	5.09 mg/L Rat (Poussières)
95-63-6	1,2,4-Triméthylbenzène	3280 mg/kg Rat	>3160 mg/kg Rabbit	18 mg/L Rat (Vapor)
27138-31-4	Propanol, oxybis-, dibenzoate	3914 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rat	N.I.
1317-38-0	Oxyde de Cuivre (CuO)	N.I.	>2000 mg/kg Rat	N.I.
91-20-3	Naphtalène fondu	1110 mg/kg Rat	2002 mg/kg Rat	N.I.
1330-20-7	Xylènes	3500 mg/kg Rat	>4350 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat (Vapor)
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	NA (Poussières)

N.I. = Aucune information

### Corrosion cutanée/irritation cutanée.

SKCI0021 <undefined>IRRITANT POUR LA PEAU.

### Domage/irritation de l'œil.

Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation grave ainsi que des brûlures. Si on n'élimine pas immédiatement le produit, il peut provoquer des lésions permanentes des yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Pas d'information

### Ingestion.

Ce produit peut être dangereux s'il est avalé. L'aspiration dans les poumons peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite chimique.

### Mutagenicité sur les cellules germinales.

Pas d'information

### Cancérogénicité.

Pas d'information

No. CAS	Nom chimique	IARC	NTP	OSHA
13463-67-7	Titane (dioxyde de)	IARC Group 2B	-	-
91-20-3	Naphtalène fondu	Group 2B	NTP Reasonably Anticipated to be Human Carcinogen	-
1330-20-7	Xylènes	IARC Group 3	-	-
9002-84-0	Teflon	IARC Group 3	-	-
100-41-4	Éthylbenzène	IARC Group 2B	-	-

### Toxicité pour la reproduction.

Pas d'information

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique.

Pas d'information

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Danger par aspiration.**

Pas d'information

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE**

Pas d'information

**12. Informations écologiques****Toxicité.**

4.64% du mélange constitué de composants de toxicité aquatique inconnue

**Effets écotoxicologiques.**

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Oxyde cuivreux 1317-39-1	EC50 96 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> 65 mg/L, EC50 96 h <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> 0.021 - 0.037 mg/L, EC50 96 h <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> 0.055 - 0.076 mg/L	-	EC50 48 h <i>Daphnia magna</i> 0.51 mg/L
Zinc (oxyde de) 1314-13-2	-	LC50 96 h <i>Danio rerio</i> 1.55 mg/L	-
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	-	LC50 96 h <i>Pimephales promelas</i> 19 mg/L, LC50 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> 2.34 mg/L, LC50 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> 1740 mg/L, LC50 96 h <i>Pimephales promelas</i> 45 mg/L, LC50 96 h <i>Pimephales promelas</i> 41 mg/L	EC50 48 h <i>Daphnia magna</i> 0.95 mg/L
Solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	-	LC50 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> 9.22 mg/L	EC50 48 h <i>Daphnia magna</i> 6.14 mg/L
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	-	LC50 96 h <i>Pimephales promelas</i> 7.19 - 8.28 mg/L	EC50 48 h <i>Daphnia magna</i> 6.14 mg/L
Propanol, oxybis-, dibenzoate 27138-31-4	-	LC50 96 h <i>Pimephales promelas</i> 3.7 mg/L	-
Cuivre 7440-50-8	EC50 72 h <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> 0.0426 - 0.0535 mg/L, EC50 96 h <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> 0.031 - 0.054 mg/L	LC50 96 h <i>Pimephales promelas</i> 0.0068 - 0.0156 mg/L, LC50 96 h <i>Pimephales promelas</i> <0.3 mg/L, LC50 96 h <i>Pimephales promelas</i> 0.2 mg/L, LC50 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> 0.052 mg/L, LC50 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> 1.25 mg/L, LC50 96 h <i>Cyprinus carpio</i> 0.3 mg/L, LC50 96 h <i>Cyprinus carpio</i> 0.8 mg/L, LC50 96 h <i>Poecilia reticulata</i> 0.112 mg/L	EC50 48 h <i>Daphnia magna</i> 0.03 mg/L
Naphtalène fondu 91-20-3	-	LC50 96 h <i>Pimephales promelas</i> 5.74 - 6.44 mg/L, LC50 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> 1.6 mg/L, LC50 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> 0.91 - 2.82 mg/L, LC50 96 h <i>Pimephales promelas</i> 1.99 mg/L, LC50 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> 31.0265 mg/L	LC50 48 h <i>Daphnia magna</i> 2.16 mg/L, EC50 48 h <i>Daphnia magna</i> 1.96 mg/L, EC50 48 h <i>Daphnia magna</i> 1.09 - 3.4 mg/L

Xylènes 1330-20-7	-	LC50 96 h Pimephales promelas 13.4 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 2.661 - 4.093 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 13.5 - 17.3 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 13.1 - 16.5 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 19 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 7.711 - 9.591 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 23.53 - 29.97 mg/L, LC50 96 h Cyprinus carpio 780 mg/L, LC50 96 h Cyprinus carpio >780 mg/L, LC50 96 h Poecilia reticulata 30.26 - 40.	EC50 48 h water flea 3.82 mg/L, LC50 48 h Gammarus lacustris 0.6 mg/L
Éthylbenzène 100-41-4	EC50 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 4.6 mg/L, EC50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata >438 mg/L, EC50 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 2.6 - 11.3 mg/L, EC50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata 1.7 - 7.6 mg/L	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 11.0 - 18.0 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 4.2 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 7.55 - 11 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 32 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 9.1 - 15.6 mg/L, LC50 96 h Poecilia reticulata 9.6 mg/L	EC50 48 h Daphnia magna 1.8 - 2.4 mg/L

**Persistence et dégradabilité.**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Potentiel de bioaccumulation.**

Éviter tout rejet dans l'environnement.

**No. CAS**

64742-94-5

95-63-6

91-20-3

1330-20-7

100-41-4

**Nom chimique**

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)

1,2,4-Triméthylbenzène

Naphtalène fondu

Xylènes

Éthylbenzène

**log POW**

2.9 - 6.1

3.63

3.6

2.77 - 3.15

3.2

**Mobilité dans le sol.**

Pas d'information

**Autres effets néfastes.**

Pas d'information

**13. Considérations relatives à l'élimination****Guide d'élimination des déchets**

13.9LBEPAGQC <undefined>L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**14. Informations relatives aux transports**

Précautions de transport spéciaux: Pas d'information

**DOT**

Shipping Name: Paints

Classe de danger: 3

UN/NA Number: 1263

Groupe d'emballage: III

Information additionnelle LTD QTY EXCEPTION: This product may be reclassified as "limited quantity" per 49 CFR 173.150 (b)(3) and thus is exempt from labeling requirements when transported within the U.S. by motor vehicle or rail only. This exception applies as long as it is packaged with strong outer packaging and with inner packagings not over 5.0 L (1.3 gallons) net capacity each.

**IMDG**



Nom UN: Paints  
 Classe de danger: 3  
 UN Number: 1263  
 Groupe d'emballage: III

**IATA**

Nom UN: UN1263, Paint  
 Classe de danger: 3  
 Groupe d'emballage: III

## 15. Informations réglementaires

**Règlements internationaux :**

TSCA	Est conforme
DSL	-
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	-
KECI	-
PICCS	-
AICS	-
NZIoC	-

**TCSI**

TSCA	Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire (United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory).
DSL	Liste canadienne des substances domestiques (Canadian Domestic Substances List).
DSL/NDSL	Canadian Domestic Substances List/Canadian Non-Domestic Substances List
EINECS/ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées (European Inventory of Existing Commercial Substances/ European List of notified Chemical Substances).
ENCS	Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles (Japan Existing and New Chemical Substances).
IECSC	Inventaire chinois des substances chimiques existantes (China Inventory of Existing Chemical Substances).
KECL	Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées (Korean Existing and Evaluated Chemical Substances).
PICCS	Inventaire philippin des substances et produits chimiques (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances).
AICS	Inventaire australien des substances chimiques.
NZIoC	Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (New Zealand Inventory of Chemicals).
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory

**OTHER FEDERAL REGULATIONS:**

Pas d'information

**INFORMATION DE L'AGENCE CANADIENNE DE RÉGLEMENTATION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE (ARLA)**

No. d'Enregistrement PCP: 32241

**SIMDUT canadien:**

Ce SDS a été préparé conformément aux règlements commandés de produit excepté l'utilisation des 16 titres.

Code SIMDUT B2,D1B,D2A,E

**16. Autres informations**

**Date de Révision:** 2/23/2022 **Remplace:** 10/8/2021

**MOTIF DE LA RÉVISION:** Revision Description Changed  
 Product Composition Changed  
 Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):  
 01 - Product Information  
 08 - Exposure Controls/Personal Protection  
 09 - Physical & Chemical Information  
 11 - Toxicological Information  
 15 - Regulatory Information  
 Revision Statement(s) Changed

**Fiche de données de sécurité créé(e) par:** Regulatory Department

**Evaluations HMIS:**

<b>Santé:</b>	2	<b>Inflammabilité:</b>	3	<b>Danger Physique:</b>	0	<b>Protection individuelle:</b>	X
---------------	---	------------------------	---	-------------------------	---	---------------------------------	---

**NFPA Ratings:**

<b>Santé:</b>	2	<b>Inflammabilité:</b>	3	<b>Instabilité:</b>	0	<b>Physique et Chimique:</b>	---
---------------	---	------------------------	---	---------------------	---	------------------------------	-----

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé, N.I. = Aucune information

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.